Centre de Ressources
pour la réhabilitation
du Patrimoine Architectural

PRÉVENTION DES VIOLENCES,

du harcèlement et des discriminations – notre procédure

Version du 18/11/2026

L'École d'Avignon veut que chaque stagiaire, chaque formateur et chaque salarié puisse se former et travailler en sécurité, dans le respect de chacun. Aucune violence n'est tolérée : violence physique ou verbale, violence sexiste ou sexuelle, harcèlement moral ou sexuel, agissement sexiste, discrimination (origine, sexe, âge, handicap, orientation sexuelle, religion, apparence, situation de famille…). Cette procédure s'applique dans nos locaux, sur les chantiers et lieux de visite, pendant les stages, en formation à distance et dans les échanges en ligne liés à la formation.

En cas de danger immédiat : 17 (police, gendarmerie) ou 112. SMS au 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes. Appels gratuits.

Votre référente

Frédérique MEFFRE, Responsable administrative et financière
Référente prévention des violences, du harcèlement et des discriminations
Tél. : 04 90 85 59 82 – Courriel : compta@ecole-avignon.com
Vous pouvez aussi vous adresser à tout formateur ou à la direction, qui transmet votre signalement à la référente avec votre accord.

Nos engagements

- Informer chaque stagiaire de ses droits et des moyens de signaler une situation, dès l'inscription (règlement intérieur, livret d'accueil, affichage, site internet).
- Écouter toute personne qui signale une situation, victime ou témoin, sans jugement et sans exiger de preuve pour l'entendre.
- Agir sans délai pour protéger la personne concernée.
- Garantir la confidentialité et protéger les personnes qui signalent de bonne foi contre toute mesure de représailles.
- Sensibiliser et former notre équipe et nos formateurs à la prévention des violences sexistes et sexuelles et des discriminations.

Signaler une situation, étape par étape

Étape	Ce qui se passe	Quand
1. Vous signalez	Victime ou témoin, vous parlez à la référente (sur place, par téléphone, par courriel) ou à un formateur. Vous pouvez aussi utiliser la fiche de signalement : https://www.ecole-avignon.com/informations-pratiques/ Aucune preuve n'est exigée pour être entendu(e).	À tout moment
2. Accusé de réception et entretien	La référente accuse réception et vous propose un entretien confidentiel, sur place, par téléphone ou en visio.	Sous 2 jours ouvrés
3. Protection	Si la situation l'exige, des mesures sont prises tout de suite : changement de groupe, d'atelier ou d'intervenant, éloignement de la personne mise en cause.	Immédiatement

Étape	Ce qui se passe	Quand
4. Analyse des faits	La référente analyse la situation avec la direction, dans le respect de la confidentialité et du droit de chacun d'être entendu.	Dans les plus brefs délais
5. Suites données	Rappel au règlement, sanction prévue par le règlement intérieur, information de l'employeur ou du financeur avec votre accord, signalement aux autorités compétentes lorsque la loi l'impose.	Après l'analyse
6. Information et orientation	La référente vous informe des suites données et vous oriente, si vous le souhaitez, vers des structures d'écoute, d'aide aux victimes ou d'accompagnement juridique.	Après l'analyse
7. Bilan	Chaque signalement et ses suites sont inscrits dans un registre confidentiel. Chaque année, nous en faisons le bilan pour améliorer nos actions de prévention.	Chaque année

Vous restez libre de porter plainte auprès de la police ou de la gendarmerie à tout moment.

Confidentialité

Votre signalement est traité de façon confidentielle. Seules les personnes qui en ont besoin pour le traiter en sont informées, et uniquement pour ce qui est nécessaire. Le registre des signalements n'est accessible qu'à la référente et à la direction.

Numéros nationaux

Numéro	Pour qui, pour quoi
17 / 112	Danger immédiat : police, gendarmerie, numéro d'urgence européen. SMS au 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes. Gratuit.
3919	Violences Femmes Info : écoute, information et orientation des femmes victimes de violences, de leur entourage et des professionnels. Gratuit et anonyme. Pas un numéro d'urgence.
119	Enfance en danger : mineur victime ou témoin de violences. Gratuit, confidentiel, 24 h/24 et 7 j/7.
3018	Cyberharcèlement et violences numériques. Gratuit, anonyme et confidentiel, aussi par tchat sur 3018.fr.
0800 05 95 95	SOS Viols : numéro gratuit pour les femmes victimes de viol ou d'agression sexuelle.
08 842 846 37	08 Victimes : plateforme pour toutes les victimes d'infractions.
39 28	Numéro national de signalement des discriminations.

Liens utiles

Arrêtons les violences : arretonslesviolences.gouv.fr – Signalement des violences sexuelles et sexistes (tchat 24 h/24) : www.service-public.fr/cmi – Défenseur des droits : www.defenseurdesdroits.fr – Lutte contre les discriminations : www.antidiscriminations.fr – Contenus illicites en ligne : www.pointdecontact.net

Page de notre site : https://www.ecole-avignon.com/informations-pratiques/